

STEPHANIE L.

**Responsable du service administratif
Mairie (Saint-Pierre-d'Irube)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Mes principales missions consistent à :

- gérer des moyens humains (encadrer les agents qui travaillent dans mon service, répartir et planifier leurs activités, piloter, suivre et contrôler leurs activités, gérer leur emploi du temps et leurs autorisations d'absence) ;
- gérer les assurances et le suivi des contentieux (gestion des contrats de responsabilité générale, dommages aux biens, véhicules et gestion des sinistres, suivi des contentieux, étude réglementaire et réponse aux plaintes de voisinage) ;
- gérer l'état-civil, les élections, la gestion funéraire et le recensement (rédiger les actes et tenir les registres d'état-civil, tenir à jour le fichier électoral et mettre en place l'organisation matérielle des élections, gestion des cimetières, effectuer le recensement militaire et superviser le recensement de la population en relation avec l'INSEE, recensement et déclaration des chiens dangereux, réglementation et gestion des demandes de débits de boissons) ;
- gérer le secrétariat du Conseil municipal et des Commissions (rédaction et envoi des convocations, note, rédaction des délibérations et transmission, rédaction des PV).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

2003-2004 : maîtrise de droit notarial à l'UPPA.

Après ma maîtrise, j'ai eu envie de travailler. J'ai commencé en tant que conseillère clientèle chez Orange à Toulouse (2004 à 2006). Ensuite, j'ai voulu trouver un job en relation avec mes études, j'ai travaillé en tant que gestionnaire des actes chez un promoteur immobilier. Je m'occupais du suivi des ventes au niveau bancaire et notarial.

Enfin, j'ai voulu plus de stabilité et en 2008, j'ai décidé de tenter les concours de la fonction publique territoriale. Je me suis donc inscrite au DU d'attaché territorial à l'UPPA puis en 2009 au DU MAGT. J'ai obtenu le concours de rédacteur pendant mon DU en décembre 2009.

J'ai commencé en juin 2010 à la mairie d'Artix en tant que responsable des écoles et de la culture (4 jours par semaine) et au service remplacement-renfort du Centre de Gestion (1 jour par semaine pour compléter mon temps partiel d'Artix). En avril 2012, j'ai trouvé une mutation à la mairie de Saint-Pierre-d'Irube en tant que responsable du service administratif.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis d'orienter plutôt le reste de ma formation (maîtrise notariale) vers le droit privé (qui, à l'époque était ma préférence) mais sans pour autant me fermer les portes du droit public, qui finalement a orienté mon parcours professionnel. La licence m'a apporté une connaissance plus approfondie du droit en général.